



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 16 juillet 2021

Des nouveautés à la base nautique



© Alexis Bernardet - Ville de Limoges

La Ville de Limoges a signé dernièrement une convention de mise à disposition de la base nautique avec le Comité départemental de canoë-kayak (CDCK87) qui y a installé ses bureaux.

Une toute nouvelle signalétique des lieux a également été réalisée par la Ville afin que la base nautique et les activités qui y sont proposées soient mieux identifiées.

Déjà partenaire de la Ville à l'occasion de Sportez-vous bien été et des Printemps sportifs, le CDCK87 propose de nouvelles activités tout l'été ! Depuis le 3 juillet et jusqu'au 29 août, de 14h à 19h les samedis et dimanches, il est possible de louer des canoës (8 € de l'heure), des kayaks (10 € de l'heure) et des paddles (12 € de l'heure) pour des descentes sur la Vienne.

Renseignements auprès de l'Office de tourisme intercommunal de Limoges au 05 55 34 46 87 ou par mail à info@limoges-tourisme.com.

Contact presse Ville de Limoges :
Claire GLÉDEL
Attachée de presse
05 55 45 60 49 / claire.gledel@limoges.fr

Suivez l'actualité de la Ville : limoges.fr



/villedelimoges



@VilleLimoges87



villedelimoges



/ville_de_limoges



7ALimoges



Ville de Limoges